



Local commercial et accès internet

Par **AdrienG38**, le **25/10/2021** à **10:41**

Bonjour,

je suis propriétaire d'un local commercial depuis 10 ans. Le nouveau locataire, arrivé il y a un mois et demi, me signal aujourd'hui qu'internet ne fonctionne pas. Il a fait intervenir un technicien de son fournisseur accès (qui est le même fournisseur depuis 10 ans pour le local). Le technicien dit qu'il faut changer des câbles, celui arrivant de l'extérieur jusqu'au tableau électrique et celui du tableau électrique jusqu'à la prise internet.

Le locataire me demande d'assumer les frais qui incombent à cette intervention ?

A qui revient la charge de cette intervention ?

Pouvez vous m'éclairer à l'aide d'un texte législatif concernant cette situation.

Dans l'attente de votre retour.

Cordialement.

Adrien GAMBERINI

Par **beatles**, le **25/10/2021** à **13:52**

Bonjour,

Lorsque l'on répond à une question il semblerait que la charte fait obligation d'une certaine précision.

Il semblerait que l'article L.145-40-2 du Code du commerce (il est utile de préciser le Code) n'apportera pas de réponse précise contrairement à [ce lien](#).

Cdt.